



REGLEMENTS PARTICULIERS 2018 - 2019

Championnats Jeunes

*Le règlement officiel FFBB
(code de jeu)
est appliqué dans toutes les catégories
(exception faite pour remises en jeu)*



CATEGORIES

2018-2019

AGES	CATEGORIES GARCONS	CATEGORIES FILLES	ANNEES NAISSANCE
20 ans et plus	SENIORS	SENIORS	1998 et avant
19 ans	U20	U20	1999
18 ans	U19	U19	2000
17 ans	U18	U18	2001
16 ans	U17	U17	2002
15 ans	U16	U16	2003
14 ans	U15	U15	2004
13 ans	U14	U14	2005
12 ans	U13	U13	2006
11 ans	U12	U12	2007
10 ans	U11	U11	2008
9 ans	U10	U10	2009
8 ans	U9	U9	2010
7 ans	U8	U8	2011
6 ans	U7	U7	2012

Taille des ballons		U13 filles	N°5
		U13 (garçons) et de U15 à U20 (filles)	N°6
		de U15 à U20 (garçons)	N°7
Temps de jeu	périodes	de U15 à U20 (garçons & filles)	4 périodes de 10'
		U13 (garçons & filles)	4 périodes de 8'
	pauses mi-temps	Toutes catégories	5'
		prolongation	de U15 à U20 (garçons & filles)
			U13 (garçons & filles)
	Temps morts par équipe	Toutes catégories	2 en 1 ^e mi-temps 3 en 2 ^e mi-temps 1 par prolongation (Une équipe ne peut prendre que 2 temps morts dans les 2 dernières minutes)
nombre de rencontre maximum par week end sportif		U13 (garçons & filles)	1 rencontre
		U15 (garçons & filles)	2 rencontres uniquement dans la catégorie U15
		de U17 à U20 (garçons & filles)	2 rencontres quelle que soit la catégorie

Règles de participation	JC	de U13 à U20 (garçons & filles)	10 JC maximum
		U13 (garçons & filles)	(les équipes U13 prétendantes au championnat de ligue 2 ^{ème} phase doivent disputer toutes leurs rencontres de la 1 ^{ère} phase avec 8 joueurs minimum)
	JC1 – JC2-JT	U20 (garçons & filles)	3
		U17 (garçons & filles) et U18 filles	4 au total (dont 2 JC2 maximum)
		de U13 à U15 (garçons & filles)	3 au total (dont 2 JC2 maximum)
Couleur de licence	Blanc	de U13 à U17 (garçons & U 8 filles)	Sans limite
Joueurs sur feuille de matches	Inscription joueur		tout joueur inscrit doit participer à 1 période complète (1 ^{ère} ou 2 ^{ème}) sous peine de rencontre perdue
	Joueurs absents	U13 uniquement (garçons & filles) L'utilisation de l'E-marque nécessite que le fait ci-contre soit mentionné dans la case « Réserve » de l'E-marque.	Un joueur inscrit sur la feuille et ne pouvant participer à la rencontre (absence, santé, blessure) doit être rayé avant la 2 ^{ème} période. Ce fait doit être signalé au dos de la feuille de marque, sans quoi la rencontre sera perdue par pénalité pour l'équipe fautive
	Capitaines	de U17 à U20 (garçons & filles) en dessous de U15	1 pas de capitaine
Ligne des lancer francs		de U13 à U20 (garçons & filles)	Ligne normale
		Possibilité pour les U13	s'avancer de 60 cm devant la ligne
Ligne à 3 points		de U17 à U20 (garçons & filles)	6m75
		de U13 à U15 (garçons & filles)	6m25

changements de joueurs		De U15 à U20 (garçons & filles)	Libre dans les 4 périodes
	En zone arrière	de U13 à U15 (garçons & filles)	1- Quand mon équipe possède la balle après violation de l'adversaire 2- Mon équipe ne possède pas la balle, mais mon adversaire demande un changement
	Sur dernier lancer franc réussi	de U13 à U17 (garçons & filles)	uniquement le tireur
Formule du championnat		de U13 à U17 (garçons & filles) + U18 filles	Brassage + championnat + phase finale
	Phase finale	2 poules	1^{er} de la poule A c 2^{eme} de la poule B et 1^{er} de la poule B c 2^{eme} de la poule A + finale
		1 poule	1 c 4 et 2 c 3 + finale
Mouvements secteur (ex ligue) (1)		de U13 à U17 (garçons & filles)	1 montée possible par catégorie. Les derniers des groupes B de secteur descendant en département
Mouvements département		Toutes catégories	En fonction des résultats des phases de brassages, des ré-équilibrages entre 1 ^e et 2 ^e série pourront être réalisées par le comité de l'Ain
Jeu rapide		de U13 à U15 (garçons & filles)	Pour favoriser le jeu rapide, l'arbitre ne doit plus toucher le ballon en zone arrière sauf après : Faute, Temps mort, Changements

Arbitrage OTM	1 ^{ère} phase	Toutes catégories	Sous la responsabilité des clubs, sachant que les arbitres 1 ^{er} année doivent officier en priorité sur ces rencontres accompagnés d'une personne référente
	2 ^{ème} phase	U13	Sous la responsabilité des clubs
		de U15 à U20 (garçons & filles)	1 ^{er} série : soumise à désignation en fonction des arbitres disponibles 2 ^{ème} série : Non soumise à désignation
Désignation		Toutes catégories	à parts égales entre les 2 équipes et refacturation aux clubs
OTM	Phase brassage et Championnat	Toutes catégories	OTM clubs
	Phase finale		Chaque club qualifié devra présenter une personne (pénalité financière en cas d'absence)
Délégué Club		Toutes catégories	Le club recevant doit présenter une personne licenciée majeure, identifiable par les arbitres et présente tout au long de la rencontre.
Horaires des rencontres	Semaine	Toutes catégories	Jusqu'à 19 heures
	Samedi	U17 (garçons) & U18 (filles)	de 13h à 20 heures
		U15	de 10 à 19 heures
		U13	de 13 à 18 heures (tolérance de 10 à 11h30)
	Dimanche	de U15 à U17 (garçons) & U18 (filles)	De 10 à 16 heures
		U13	De 13 à 16 heures (Tolérance le matin à 10 heures cas exceptionnel)

Consignes de jeu	Attaque	de U13 à U15 (garçons & filles)	Favoriser le jeu rapide Développer le jeu en mouvements Ecrans interdits
	Défense	U13 à U15 garçons & filles	Individuelle obligatoire Eviter toute forme statique Zones tout terrain et ½ terrain interdites
	Défense Non porteur de balle		Suivre tous les déplacements de son joueur en interdisant tout flottement excessif
	Défense porteur de balle		Pression et contrôle du porteur de balle sur tout le terrain.

(1) Permutations championnats de ligue à l'issue de la 1^e phase

	U13 M&F - U15 M&F -U17 F	U17M
Descentes	Les 2 derniers de chaque groupe B rejoignent le championnat départemental	Le dernier des groupes B rejoint le championnat départemental
Montées	1 seule montée de département vers le championnat de ligue POSSIBLE (voir a et b)	

- a. Cette disposition s'applique pour les équipes ayant un classement leur permettant d'évoluer à un niveau supérieur (des matches de barrages peuvent être organisés pour départager les égalités)
- b. Les équipes prétendantes à la montée en ligue doivent répondre aux règles de participation des championnats de ligue (pas d'entente)

Credit photos : celt images.



REJOINDRE UNE BANQUE DIFFÉRENTE, ÇA CHANGE TOUT.

Adhérents
d'associations

GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE LE CRÉDIT MUTUEL
ET MON ASSOCIATION, JE BÉNÉFICIE D'OFFRES EXCLUSIVES.

Crédit  Mutuel

0 825 010 202 Service 0,15 €/min + prix appel

Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 euros (RCS B 588 505 354), 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Talbott, 75436 Paris Cedex 09, et les caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable sous www.orias.fr, proposant des contrats d'assurance de ACMIARD S.A., ACM VIE S.A., entreprises régies par le Code des Assurances ; MTRL, Mutuelle Nationale relevant du livre II du Code de la Mutualité.